



VANS (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Esvans,

Village de l'arrondissement de Dole, canton de Dampierre, bureau de poste de Saint-Vit (Doubs) ; succursale, composée d'Evans et d'Antorpe ; à 4 km de Dampierre, 25 de Dole et 78 de Lons-le-Saunier.

Altitude : 270^m.

Le territoire est limité au nord par Grand-Mercey, Cottier et Berthelange (Doubs) ; au sud par Dampierre, Fraisans et le Doubs, qui le sépare de Salans ; à l'est par Saint-Vit, Antorpe et Berthelange ; à l'ouest par Dampierre et Petit-Mercey. La Fin-Basse, le Polu, la Combe, font partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de fer de Dole à Besançon ; par la route impériale n° 73, de Moulins à Bâle ; par le Doubs ; par les ruisseaux du Grand et du Petit-Étang, de Fortbonne et de Malparly.

Population : en 1790, 339 habitants ; en 1846, 627 ; en 1851, 546, dont 259 hommes et 287 femmes ; population spécifique par km carré, 37 habitants ; 138 maisons ; savoir : à Evans 135 et à la Fin-Basse 3 ; 139 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1557.

Vocable : saint Jean-Baptiste.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 380 et 381, 3 E 4034 à 4041, 3^E 3729, 3 E 8497, 3 E 9120 à 9122 et 3 E 13421. Tables décennales : 3 E 1192 à 1200.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 446 à 448, 5 Mi 1231, 2 Mi 1036, 2 Mi 2076, 5 Mi 8 et 5 Mi 1183.

Depuis 1848 , époque à laquelle l'extraction du minerai de fer s'est ralentie, par suite du chômage des hauts-fourneaux du voisinage , les habitants émigrent en grand nombre pour être ouvriers ou domestiques dans les villes, et surtout à Paris.

Cadastre : exécuté en 1807 : surface territoriale 1176^h, divisés en 3341 parcelles que possèdent 275 propriétaires , dont 111 forains ; surface imposable 934^h, savoir : 472^h en terres labourables, 238^h en bois, 131 en prés, 42 en vignes, 8 en vergers, 4 en sol de bâtiments, 3 en jardins, d'un revenu cadastral de 35.546 fr. ; contributions directes 3.682 fr.



Le sol, d'une moyenne fertilité, produit du blé, du seigle, de l'orge, beaucoup d'avoine, peu de maïs, des légumes secs, de la navette, du colza, des pommes de terre, des betteraves, des carottes fourragères, du chanvre, des fruits, des vins blancs et rouges, des foins et des fourrages artificiels.

Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On importe les trois quarts des vins.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 c. pour cent.

On élève dans la commune beaucoup de bêtes à cornes, quelques chevaux, des moutons et des volailles. On y engraisse des bœufs et des porcs. 50 ruches d'abeilles.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Dole et de Besançon. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture, l'extraction et le lavage du minerai.

On trouve sur le territoire de riches mines de fer en grains, exploitées pour les hauts-fourneaux de Fraisans, de Fouclierans, etc. On les exploite au moyen de puits ayant une profondeur de 30^m. Ce travail occupe 30 ouvriers, gagnant chacun 2 fr. par jour. On y trouve aussi des carrières de bonne pierre à bâtir, du sable, employé dans les forges pour la sablerie, de la marne et des carrières de pierre à chaux, dont l'exploitation a été abandonnée depuis la suppression de la tuilerie d'Evans.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, une maison commune bien distribuée, construite en 1844, contenant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 62 garçons ; 79^h 10^a de parcours, carrières, terres et prés, d'un revenu cadastral de 1.831 fr. ; un presbytère insuffisant, dont M. le curé Millerand a cédé la jouissance à deux institutrices religieuses de l'ordre de la Providence, dont la maison principale est à Portieux ; leur salle d'étude est fréquentée en hiver par 60 filles.

Bois communaux : 61^h 29^a, dont 1^h 80^a sont coupés annuellement.

Budget : recettes ordinaires 3.233 fr. ; dépenses ordinaires 2.901 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Evans est situé sur la rive droite du Doubs, au fond d'un bassin arrosé par un cours d'eau. Il est divisé en deux quartiers par le ruisseau du Grand-Étang ; le plus élevé porte le nom de *citadelle*, et le plus bas celui d'Evans. Les maisons sont disposées par groupes, construites en pierres et généralement couvertes en tuiles. Ce village tire son nom du mot latin *via*, le chemin. La grande voie romaine de Dole à Besançon, passait en effet entre Evans et la route actuelle. Ses traces en sont encore parfaitement reconnaissables sur une grande longueur. La tradition rapporte qu'une grande bataille aurait été livrée sur ce territoire, à une époque reculée. Dans la contrée dite *aux Sarrasins*, au village *sarrasin*, M. Bruand a ouvert un vaste *tumulus*, dans lequel il a trouvé de nombreux ossements humains d'une grandeur extraordinaire, des sabres et des débris d'armures en cuivre. Les squelettes avaient la tête tournée à l'orient et étaient renfermés dans des cercueils en pierre, dressés sur champ et recouverts de dalles. Dans le lieu dit *au champ des vies*, on a découvert plusieurs tombeaux en pierre, d'un seul bloc, d'une longueur de 2^m, et percés d'un trou dans le milieu. Ils sont exactement semblables à ceux trouvés à Augerans, à Asnans et à Chaussin. Une grande partie du territoire est couverte de débris de constructions romaines. Les noms de *champs sarrasins*, *villages sarrasins*, pourront faire soupçonner quelques archéologues qu'ils indiquent non-seulement le passage, mais encore le séjour des disciples de Mahomet à Evans ; nous leur ferons remarquer que dans le langage du peuple, le mot *sarrasin* sert assez généralement à désigner les monuments anciens, de quelque époque qu'ils soient, et que les tombeaux, comme les ruines, dont nous avons signalé l'existence, appartiennent évidemment à

la période qui a précédé la chute de l'empire romain. Le titre le plus ancien qui mentionne ce lieu est de l'an 1145.



Seigneurie : Ce village formait une seigneurie en haute, moyenne et basse justice, qui relevait de celle de Salans. Les sujets étaient main-mortables et soumis à de nombreuses charges féodales, dont on trouvera l'énumération à l'article *Salans*. Le signe patibulaire, pour l'exécution à mort des criminels, était aux *Fourches*, et le poteau, pour l'exposition des coupables, au *Carcan*.

Seigneurs : Les seigneurs d'Evans portèrent le nom de cette terre jusqu'au XVI^e siècle. Guillaume d'Evans était marié, en 1513, avec Catherine d'Epenoy. Il vendit son fief à Pierre de Montrichard. Anne de Montrichard, fille de Pierre de Montrichard et de Gasparde Merlet, dame de Goux, épousa, le 1^{er} août 1540, Joachim de Poligny, se maria avec Jacques de Montrichard, et disposa de la terre d'Evans en faveur de Guillaume de Poligny, le second de ses fils. Guillaume de Poligny, seigneur d'Evans, se maria à Magdeleine de Poligny, sa cousine, dont il eut un fils du nom de Jean-Claude et plusieurs filles. Jean-Claude de Poligny testa, le 7 juin 1636, et disposa de sa fortune en faveur de ses cousins, nés du mariage de Claudine de Montrichard, sa sœur utérine, avec Claude de Poligny, seigneur d'Augea. Son testament, qui contenait une substitution masculine à perpétuité, fut publié au bailliage de Dole, le 8 avril 1666. François de Poligny, seigneur d'Augea, fut le premier à recueillir la succession et la substitution de Jean-Claude de Poligny. Il épousa Étienne-Jacques, dame de Nans, dont il eut plusieurs enfants. François-Gabriel, l'aîné, eut la terre d'Evans dans son lot et ne cessa d'en habiter le château. Il vivait en 1745. Il eut de Claudine-Antoinette de Beaurepaire, plusieurs filles et un fils nommé Charles-Claude-Ferdinand, qui fut seigneur d'Evans et d'Augea. Il obtint le titre de comte pour lui et ses descendants. Ce dernier mourut en 1776, laissant de dame Marie de Mignot de la Bévière, cinq filles, savoir : Marie-Antoinette-Césarine, Marie-Josèphe-Gabrielle, Marie-Jeanne-Xavière, Jeanne-Baptiste et Marie-Antoinette-Anne de Poligny. Comme il ne laissait point d'enfants mâles, MM. Joseph-Ignace Froissard, marquis de Broissia, et Bernard-Alexandre-François-Xavier Barberot, seigneur de Velleuxon, prétendirent qu'ils devaient profiter des effets de la substitution contenue au testament de Jean-Claude de Poligny. Un immense procès s'engagea. Il paraît que les suites en furent heureuses pour les filles du comte de Poligny, car M. le comte d'Augicourt-Poligny possède actuellement le domaine d'Evans, du chef de sa mère, qui était l'une de ces demoiselles.

Château : L'ancien château d'Evans n'existe plus. Il était clos par une muraille, dont la base était baignée par un vaste étang. Celui qui existe actuellement avait été reconstruit en 1663, par Jean-Claude de Poligny, qui en avait fait une des résidences les plus agréables de la contrée. Il se compose d'un bâtiment ayant la forme d'un parallélogramme rectangle, avec une tour quadrangulaire, surmontée d'une flèche à trois des angles. Une quatrième tour a été démolie. Ce corps de logis n'était que les écuries et les dépendances d'un autre château beaucoup plus beau, qui était en face, et qu'on a démolit en 1813, parce qu'il menaçait ruine. Deux superbes avenues bordées, l'une de vieux tilleuls, et l'autre de gros marronniers, conduisaient à la cour d'honneur par deux directions différentes. Il ne reste plus que l'allée de marronniers.

Industrie ancienne : Il y a près de deux siècles qu'on commença à exploiter les mines d'Evans, pour l'usage du haut-fourneau et des forges qui étaient à côté du château. Il y avait aussi près des forges, un moulin alimenté par l'eau du déversoir du Grand-Étang, et une tuilerie. Tous ces établissements ont disparu.

Église : La chapelle primitive d'Evans et le cimetière, étaient dans la partie du village appelée la *citadelle*. Ils ont été supprimés, et leur emplacement a été converti en vigne. L'église actuelle, dédiée comme la précédente, à saint Jean-Baptiste, a été construite en 1732, près du château ; elle n'est pas orientée et se compose d'un clocher, couronné par un dôme, d'une nef voûtée, de l'ancienne chapelle seigneuriale, sous laquelle était un charnier, renfermant les tombes des seigneurs d'Evans, et d'un chœur qui se termine octogonalement. Cette église est desservie par un curé et un vicaire, qui tous deux ont été militaires M. le curé Millerand, vieillard âgé de 85



ans, est un ancien chirurgien des armées, qui guérit certaines maladies invétérées, et principalement les affections cancéreuses. Ses cures merveilleuses lui ont acquis une grande réputation. On vient pour le consulter, non-seulement de tous les points de la France, mais encore de l'étranger. Son vicaire, après avoir servi sous les drapeaux pendant plusieurs années, rendit ses galons de sergent-major pour entrer au séminaire. Le cimetière entoure l'église. On remarque dans son mur de clôture un piédestal érigé en 1851, sur lequel s'élève une belle statue en fonte, représentant la Vierge conçue sans péché.

Pèlerinage : Saint Jean-Baptiste est en grande vénération à Evans.